



## FICHE DE POSTE

| <b>Intitulé du poste : Référent Directeur du Département - Nord Vaucluse</b>  |   |
|---|---|
| <b>Rattachement administratif :</b><br>DSDEN du Vaucluse - Avignon  | <b>Texte de référence :</b> Décret n°2022-724 du 28 avril 2022 relatif à la mission de référent direction d'école.  |
| <b>Quotité :</b> 0.50%  | <b>Indemnités / remboursement de frais :</b><br>L'intégralité du régime indemnitaire, la bonification indiciaire et la nouvelle bonification indiciaire versés au titre de ses fonctions de directeur.<br>Remboursement des frais de déplacement  |
| <b>Procédure de recrutement :</b><br>Etude des dossiers et entretien le 10 décembre 2025 pour les candidatures qui auront été sélectionnées.<br>Le poste est à pourvoir à l'issue de la procédure de recrutement.   | <b>Conditions :</b><br>Être directrice ou directeur actuellement en poste, justifiant d'au moins 4 années d'exercice.<br>La mission est exercée pour une période de 3 ans, renouvelable une fois.<br>Être directrice ou directeur déchargé à 50%.<br>La décharge accordée au titre de la mission de référent directeur est cumulable avec la décharge usuelle accordée au titre des fonctions de directeur d'école. |
| <b>Missions :</b><br>Sur l'ensemble des missions mobilisées, le référent directeur doit permettre de co-construire des réponses adaptées aux contextes spécifiques d'exercice. Il se positionne comme un facilitateur, dans un dialogue entre pairs sans dimension hiérarchique toujours en lien avec les inspecteurs de l'éducation nationale en charge des circonscriptions du premier degré.   |   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>Le référent direction d'école assure l'accompagnement des directeurs d'école dans l'exercice de leurs missions en répondant à leurs demandes de conseil et d'appui méthodologique dans les domaines recouvrant plus particulièrement les relations professionnelles, les relations aux familles, le partenariat avec les collectivités, la prévention et la régulation des situations complexes, la promotion des valeurs de la République.</li><li>Il facilite la fluidité et la transversalité des échanges entre les directeurs d'école dans le département dans lequel il exerce en participant aux groupes de travail départementaux. Il anime l'espace des ressources départementales des directeurs, accueille les nouveaux directeurs, aide à la constitution d'un livret d'accueil ainsi qu'à l'identification des personnels partenaires, des personnes ressources.</li><li>Il favorise la mutualisation des pratiques professionnelles entre directeurs. Il coordonne le groupe départemental des directeurs.</li><li>Il contribue à la conception et à la conduite de la formation des directeurs d'école</li></ul> |   |

### **Compétences attendues :**

Outre l'expertise concernant l'analyse des pratiques liées aux missions de direction, les connaissances pédagogiques, les capacités de communication et la rigueur professionnelle, la mission de référent directeur requiert :

- Une éthique solide
- Une bonne connaissance du système éducatif en général, de la direction d'école en particulier
- Des compétences d'analyse, de synthèse, d'initiative et d'aide à la prise de décision
- Des capacités à la conduite de réunion, à l'animation de groupe
- Des capacités d'adaptation à des contextes variés
- Une bonne maîtrise des outils numériques.

Il doit en outre faire preuve d'écoute, de discrétion, respecter la plus grande confidentialité quant aux informations qui lui sont données.

### **Contexte d'exercice :**

Le Nord Vaucluse comprend les circonscriptions : Avignon 3, Bollène, Carpentras, Orange et l'Isle sur la sorgue.

Placé pour cette mission sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale, le référent directeur participe à l'accompagnement des directrices et directeurs d'écoles du département du nord Vaucluse dans l'exercice de leurs missions : vie de l'école, relation avec les parents d'élèves, partenariat avec les collectivités, formation continue...

Le référent directeur est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'Adjointe au Directeur Académique chargé du premier degré et de l'IEN chargée de mission « direction d'école » pour l'exercice de ses missions. Il travaille en réseau au niveau départemental avec les IEN de circonscription et l'ensemble des services de la DSDEN.

Le référent directeur exerce ses missions de directeur d'école déchargé à 50% au sein de son école et exerce pour 50% la mission de référent directeur.

### **Modalités de candidature :**

Pour tout renseignement sur ce poste, prendre contact avec l'IEN chargée de mission « direction d'école », circonscription de Carpentras.

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec le CV et une lettre de motivation pour le **4 décembre 2025**.

- à l'IEN de la circonscription actuelle, pour avis
- à : [ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr)
- à : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr)